



Arrêté

n° 2022-899

Objet : Désignation des examinateurs spécialisés et examinateurs suppléants de l'épreuve orale d'admission de l'examen de commandant de sapeurs-pompiers professionnels organisé au titre de l'année 2022.

Le Président du Centre de gestion de la fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2021-1520 du 25 novembre 2021 modifiée visant à consolider notre modèle de sécurité civile et valoriser le volontariat des sapeurs-pompiers et les sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 90-850 du 25 septembre 1990 modifié portant dispositions communes à l'ensemble des sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 95-681 du 9 mai 1995 modifié fixant les conditions d'inscription des candidats aux concours d'accès à la fonction publique de l'État par voie télématique,

Vu le décret n° 2013-593 du 5 juillet 2013 modifié relatif aux conditions générales de recrutement et d'avancement de grade et portant dispositions statutaires diverses applicables aux fonctionnaires de la fonction publique territoriale,

Vu le décret n° 2016-2008 du 30 décembre 2016 modifié portant statut particulier du cadres d'emplois des capitaines, commandants et lieutenants-colonels de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2017-1748 du 22 décembre 2017 modifié fixant les conditions de recours à la visioconférence pour l'organisation des voies d'accès à la fonction publique de l'État,

Vu le décret n° 2020-1474 du 30 novembre 2020 modifié fixant les modalités d'organisation des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le décret n° 2020-523 du 4 mai 2020 modifié relatif à la portabilité des équipements contribuant à l'adaptation du poste de travail et aux dérogations aux règles normales des concours, des procédures de recrutement et des examens en faveur des agents publics et des candidats en situation de handicap,

Vu les arrêtés du 30 novembre 2020 relatifs aux programmes des concours et examens professionnels des cadres d'emplois de sapeurs-pompiers professionnels,

Vu le schéma régional de coordination, de mutualisation et de spécialisation,

Vu l'arrêté n°2022-175 du 10 janvier 2022 portant ouverture d'un examen professionnel d'accès au grade de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, session 2022,

Vu l'arrêté n°2022-607 du 7 juin 2022 portant mise à jour de la liste des personnes susceptibles d'être désignées en qualité de membres des jurys des concours et

examens professionnels organisés par le Centre de gestion de la Fonction publique territoriale du Rhône et de la Métropole de Lyon,

Vu l'arrêté n°2022-621 du 10 juin 2022 portant désignation des membres du jury de l'examen professionnel d'accès au grade de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, session 2022,

Vu l'arrêté n°2022-807 du 25 août 2022 portant désignation des correcteurs de l'examen professionnel de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, session 2022,

Vu l'accord régional de répartition d'organisation des concours et examens adopté par les douze départements de la région Auvergne-Rhône-Alpes et figurant au calendrier 2022,

Considérant qu'il convient de désigner d'une part, les examinateurs spécialisés associés au jury pour conduire les épreuves orales d'admission, et d'autre part, des examinateurs spécialisés suppléants pouvant être amenés à remplacer des membres du jury ou des examinateurs défaillants ou empêchés,

Arrête :

Article 1 : La liste des examinateurs associés de l'épreuve orale d'admission de l'examen de commandant de sapeurs-pompiers professionnels organisé au titre de l'année 2022 est composée comme suit :

Collège des élus				
Madame	BARON-GUTTY	Audrey	Adjointe au maire	Commune de Bagnols (69)
Madame	GALLIOT	Blandine	Conseillère municipale	Ville de Cournon d'Auvergne (63)
Monsieur	JASSERAND	Yves	Adjoint au Maire	Ville de Marcy l'Etoile (69)
Madame	NACHURY	Dominique	Conseillère communautaire	Métropole de Lyon (69)
Collèges des personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux				
Monsieur	ANDRÉ	Julien	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels, Chef de l'unité fonctionnelle emploi, ressources et territoires	SDIS de l'Aube (10)
Monsieur	BRETON	Philippe	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels, Chef du groupement logistique, équipements et matériels	SDIS d'Indre-et-Loire (37)
Monsieur	CARILLO	Laurent	Lieutenant-colonel Adjoint au chef du groupement de l'action opérationnelle	SDIS de l'Hérault (34)

Madame	DIDIER	Laetitia	Colonel des Sapeurs-pompiers professionnels, Directrice départementale et métropolitaine adjointe	SDMIS du Rhône (69)
Madame	GONDRAND	Sandrine	Lieutenant-colonel, Cheffe du groupement formation et sport	SDIS de l'Isère (38)
Monsieur	GRIMALDI	Denis	Lieutenant-colonel Sous-directeur opérationnel	SDIS de l'Ain (01)
Monsieur	MARTINI	Jean-Christophe	Colonel, Chargé d'affaires réservées du directeur	SDIS des Bouches-du-Rhône (13)
Monsieur	SEFFRAY	Nicolas	Lieutenant-colonel, Chef du groupement territorial nord	SDIS de Seine-et-Marne (77)

Ces examinateurs associés participeront aux délibérations du jury, avec voix consultative, pour l'attribution des notes se rapportant aux épreuves qu'ils ont évaluées.

Article 2 : La liste des examinateurs suppléants de l'épreuve orale d'admission de l'examen professionnel de commandant de sapeurs-pompiers professionnels, session 2022, est établie comme suit :

Collège des élus				
Madame	BROYER	Sylvie	Conseillère municipale	Ville de Soucieu-en-Jarrest (69)
Monsieur	COTTAZ	Jean-Pierre	Conseiller municipal	Ville de Beynost (01)
Madame	DUMAS	Françoise	Conseillère municipale	Ville de Chaponost (69)
Monsieur	FARNOS	René	Conseiller municipal	Ville de Feyzin (69)
Monsieur	GUILLOUX	Michel	Conseiller municipal	Ville de Feyzin (69)
Monsieur	JUANICO	Pierre	Adjoint au maire	Ville de Feyzin (69)
Madame	JURKIEWIEZ	Laurence	Conseillère municipale Conseillère communautaire	Ville de Genas (69) Communauté de communes de l'Est Lyonnais (69)
Monsieur	LAGRANGE	Michel	Adjoint au Maire	Ville de Marcy l'Etoile (69)
Madame	LUTZ	Sophie	Adjointe au Maire Vice-présidente Centre de gestion	Ville de Villefranche-sur-Saône (69) CDG69

Madame	MICHAUD	Maryse	Conseillère municipale Vice-présidente	Ville de Pierre- Bénite (69) cdg69
Monsieur	MIRABEL	Pierre	Adjoint au Maire	Ville de Solaize (69)
Monsieur	MONNIER	Damien	Maire	Ville de Sathonay-Camp (69)
Madame	MURIGNEUX	Claudie	Conseillère municipale	Ville de Saint- Symphorien-sur- Coise (69)
Madame	REBOUILLAT	France	Adjointe au Maire	Ville de Communay (69)
Madame	RIONDET	Odile	Adjointe au Maire	Ville de Solaize (69)
Collèges des personnalités qualifiées et fonctionnaires territoriaux				
Monsieur	ACHARD	Patrice	Lieutenant-colonel de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Haute-Loire (43)
Monsieur	BARRAU	Alain	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS du Gers (32)
Monsieur	BAYET	Cyril	Responsable de l'unité pédagogique, Adjoint au chef du service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	BERGÉ	Pascal	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS des Bouches-du- Rhône (13)
Madame	BERGOUX	Jessica	Commandante de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de la Haute-Savoie (74)
Monsieur	BOUCKAERT	Nicolas	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDMIS du Rhône (69)
Monsieur	BREGEON	Flavien	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS d'Eure-et- Loir (28)
Monsieur	CROUSEAUD	Sylvain	Lieutenant-colonel	SDIS du Puy-de- Dôme (63)
Monsieur	DOLLEANS	Dominique	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	École nationale supérieure des officiers de sapeurs- pompiers (ENSOSP)
Monsieur	GÉRARD	Philippe	Directeur général adjoint	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	GUÉRIN	Baptiste	Responsable de l'unité opérationnelle, service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)

Madame	FIORDALISI	Céline	Chef du service concours	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)
Monsieur	PANTAIS	Jean-François	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS de Maine-et-Loire (49)
Monsieur	ROSQUIN	Philippe	Commandant de sapeurs-pompiers professionnels	SDIS d'Ille-et-Vilaine (35)
Madame	TALER-LÉONARD	Sabine	Directrice du Pôle Recrutement mobilité	Centre de gestion du Rhône et de la Métropole de Lyon (69)

Article 3 : Le Directeur général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Journal Officiel, sur le site internet <http://www.cdg69.fr> ou <https://www.cdg-aura.fr>

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 10 octobre 2022

Le Président,




Philippe LOCATELLI

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui a été publié et transmis au représentant de l'État.

Fait à Sainte Foy-lès-Lyon

Le 20 OCT. 2022

Le Président,




Philippe LOCATELLI

Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication éventuellement au moyen d'une requête déposée sur le site www.telerecours.fr.

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Désignation des examinateurs spécialisés et examinateurs suppléants de l'épreuve orale d'admission de l'examen de commandant de sapeurs-pompiers professionnels organisé au titre de l'année 2022

Date de transmission de l'acte : 20/10/2022

Date de réception de l'accusé de réception : 20/10/2022

Numéro de l'acte : 2022-899 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 069-286912019-20221010-2022-899-AR

Date de décision : 10/10/2022

Acte transmis par : Anne-Catherine ARIGNO

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 4. Fonction publique
4.1. Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T.
4.1.5. Autres actes